

Procès-Verbal du Conseil d'École du Lundi 3 novembre 2025

Présents :

- Mesdames COMAS Céline, HANNECART Marion, Monsieur LEBLOIS Mathias, Enseignants.
- Monsieur MERCIER Yves, Maire de la commune.
- Madame BERNON Martine, adjointe aux affaires scolaires de la commune.
- Mesdames ADUA Caroline, AGUILAR Marlène, BONO Claire, EDOUGNI Jamila, GILBERT Rozenn, MOULIN Julie, ZITA Tiphaine, Parents d'élèves élus.

Excusés :

- Mesdames BARRILLON Hélène, BORDE Hélène, Messieurs CONTESSE Damien et GARNIER Fabrice, Enseignants.
- Mesdames LOYWYCK Kelly et SOULI Hayate, Parents d'élèves élus.

Présentation des membres du conseil d'école

I - Procès-Verbal

Le Procès-Verbal du dernier conseil d'école est validé à l'unanimité.

II – Fonctionnement de l'école

a. Effectifs et composition des classes à la rentrée 2025

Les classes comprenant des CP ou des CE1 ne doivent pas dépasser 24 élèves. Cela est respecté lors de la composition des classes, mais ne peut plus l'être lors de l'accueil des enfants du voyage. De plus, suite exceptionnellement, à de nombreuses inscriptions en CP durant le mois de septembre, l'équipe enseignante a fait le choix, avec le soutien de l'IEN, de refaire les classes le 1er octobre, ceci afin de permettre des apprentissages dans de bonnes conditions pour tous.

21 CP et 2 élèves issus des enfants du voyage soit 23 élèves avec M LEBLOIS Mathias.
4 CP, 19 CE1 et 1 élève issus des enfants du voyage soit 24 élèves avec M CONTESSE Damien.
11 CE1, 12 CE2 soit 23 élèves avec Mmes COMAS Céline et BORDE Hélène.
15 CE2, 10 CM1 et 1 élève issus des enfants du voyage soit 26 élèves avec Mme HANNECART Marion.
17 CM1, 6 CM2 et 1 élève issus des enfants du voyage soit 24 élèves avec M GARNIER Fabrice.
22 CM2 soit 22 élèves avec Mmes TORRES Marielle et BARRILLON Hélène.

Soit un total de 142 élèves (2 élèves de moins que l'an dernier).

b. Règlement intérieur

Il est validé en l'état.

c. Projet d'école

A l'heure actuelle, il porte sur :

Volet 1 :
- Améliorer la lecture chez les élèves : fluence et compréhension.
- Améliorer la résolution de problèmes.

Volet 2 :
- Faire participer chaque élève au cours de sa scolarité à l'école élémentaire à des activités culturelles ou artistiques

- Élaborer au sein de l'école élémentaire, une programmation des sorties, classes de découvertes et interventions diverses
- Créer un cahier d'arts.

Volet 3 :
- Inclusions exhaustives des élèves à besoins particuliers.

Volet 4 :
- Favoriser et optimiser les échanges parents / enseignants.

d. Sécurité à l'école

- Exercice incendie : le premier exercice a eu lieu le mardi 30 septembre 2025 à 9h00. Il s'est très bien déroulé : les élèves étaient au courant et l'évacuation a été faite en 3'40.
- PPMS : le premier exercice alerte attentat a eu lieu le lundi 13 octobre 2025 à 9h. Il s'est très bien déroulé. Un compte rendu a été fait à l'inspection et donné à la Mairie. Quelques travaux restent à faire : pose de verrous, mise en place de malles.
- DUER : Pas de problème relevé pour le moment.

e. Budgets municipaux

La Mairie donne un budget de 49,57 € par enfant scolarisé pour les fournitures scolaires (8/12^{ème} sont versés en janvier en fonction du nombre d'enfants scolarisés à partir du 1^{er} janvier et 4/12^{ème} sont donnés en septembre en fonction du nombre d'enfants scolarisés à partir du 1^{er} septembre) soit un total de 6 940,00 € pour cette année. 4 846,16 € ont été dépensés, 0 € sont engagés et il reste 2 093,84 €.

En transport, nous disposons de 13 000 € pour les deux écoles répartis ainsi : 4 000 € pour la maternelle et 9 000€ pour l'élémentaire .4 755 € ont été dépensés, 810 € sont engagés et il reste 3 945 €.

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour le budget confortable lui permettant de travailler dans de bonnes conditions.

f. Etat financier de la coopérative

Il y a à l'heure actuelle 1 573, 41€ dans la coopérative scolaire (coopératives de classe + commun).

III Projets et vie de l'école

a. Projets de classe en lien avec le projet d'école

Projets réalisés :

- Les élèves de Mme TORRES Marielle et M GARNIER Fabrice ont fait un cycle piscine du 8 septembre au 2 octobre 2025. Les lundis et jeudis.

- Toutes les classes ont participé au challenge « Ecomobilité » organisé par Grand Lac le vendredi 19 septembre 2025. 78,9 % des élèves sont venus en mode doux.

- Toutes les classes ont participé à l'opération « Nettoyons la Nature » le vendredi 26 septembre 2025.

- La rencontre USEP « Indiana Mômes » au fort de Tamié pour les CP et CE1 a eu lieu le mercredi 1^{er} octobre 2025.

- Les classes ont participé à l'opération « Dessin de Noël pour nos soldats ». Ils ont fait des dessins, cartes de vœux qui seront mis dans les colis de Noël pour les soldats en Opex pendant les fêtes de fin d'année.

Projets toujours en place :

- L'école récolte toujours dans son entrée les bouchons des bouteilles plastiques pour l'association « bouchons d'amour ».

- Tous les ans, l'école sollicite les parents pour prendre une cotisation ou faire un don libre à l'ADPEP73.

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) sont une association qui se réclame des valeurs fondamentales qui sont l'autonomie de l'individu, la laïcité, la solidarité.

Ainsi en Savoie, les PEP aident plus de 700 enfants pour un montant de plus de 34 000 €. La totalité des sommes perçues par le biais des cotisations et des dons est proposée sous forme de bourse pour, **le restaurant scolaire, les classes de découverte, les sorties scolaires avec nuitées, les séjours en centres de vacances, ou bien sous forme d'une aide exceptionnelle (situation familiale momentanément très difficile – décès d'un parent...).**

En partenariat avec la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale, les PEP gèrent le Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD), service gratuit pour les familles, permettant à des élèves malades ou accidentés de poursuivre leur scolarité (du CP à la Terminale). L'Association met également à la disposition des enfants aveugles ou déficients visuels, un service d'aide à l'acquisition de l'autonomie et à la scolarisation (SAAAS). En octobre 2024, c'est un chèque de 525 € que nous avons envoyé.

Cette année, il y a un changement de bureau et les demandes d'adhésion ne sont pas encore arrivées.

Projets à venir :

- Certaines classes de l'école participeront au rallye mathématique.

- Les élèves de Mme TORRES construisent le Carnazozo pour le char du Carnaval sur le thème des animaux.

- Les élèves de M LEBLOIS Mathias et M CONTESSE Damien font un cycle piscine du 6 octobre au 23 novembre 2025. Les mardis et vendredis.

- La classe de M LEBLOIS ira voir le spectacle « La boîte à bretelles » le mardi 18 novembre 2025 au Casino à Aix les Bains.

- Toutes les classes participeront au marché de Noël prévu le 5 décembre 2025. Elles confectionneront des objets qui seront mis en vente au profit de l'APE et chanteront accompagnées par Vogabande. L'APE sera présente pour la vente de jolies gourmandises et des sapins de Noël.

- Les élèves de Mmes BORDE Hélène / COMAS Céline et Mme HANNECART Marion feront un cycle piscine du 24 novembre 2025 au 11 janvier 2026. Les mardis et vendredis.

- Le père Noël viendra à la rencontre des élèves le mercredi 17 décembre 2025. Le même jour, les classes de M LEBLOIS Mathias et CONTESSE Damien iront voir le spectacle des 3 chardons « Petite Indienne » avec les maternelles à la salle polyvalente.

- Toutes les classes iront voir le spectacle « Sa majesté le Roi cul nu » le mardi 13 janvier 2026 au Casino à Aix les Bains.

- un cycle musique avec l'intervention d'Alain PARAVY va avoir lieu pour les classes de Mme HANNECART Marion, M GARNIER Fabrice et Mme TORRES Marielle. Le thème et les modalités d'intervention sont à définir. Ce projet est financé par Planet'jeunes et l'école de musique.

- Les CP et CE1 participeront, si possible, à la sortie USEP « Les Robinsons de Buisson Rond » le 23 ou 24 avril 2026.

- Les classes de Mme HANNECART, M GARNIER Fabrice et Mme TORRES Marielle iront voir le spectacle « Rien ? » le jeudi 30 avril 2026 à l'Espace Malraux à Chambéry.

- Les élèves de CM2 feront un cycle SRAV (Savoir Rouler A Vélo) pendant les mois de mai et juin 2026.

- Les classes de M LEBLOIS Mathias, M CONTESSE Damien, Mmes COMAS Céline / BORDE Hélène et HANNECART Marion feront une semaine banalisée sur le thème « Les animaux » à l'école élémentaire. Dates à définir.
- Les classes de M LEBLOIS Mathias, M CONTESSE Damien et Mme COMAS Céline iront voir le spectacle « Bocca » le mardi 19 mai 2026 à l'Espace Malraux à Chambéry.
- La rencontre USEP « Les chemins de la mémoire » à Yenne pour les CM1 et CM2 aura lieu le mardi 2 juin 2026.
- Tous les CM1 et CM2 partiront en classe de découverte sur le thème « Histoire, Sciences et Patrimoine » du 15 au 19 juin 2026 à Paris.

- Mme TORRES Marielle accueillera comme toutes les années un étudiant STAPS en stage. Il vient en observation au mois de novembre et décembre, puis il prendra en charge des temps d'enseignement, afin de préparer son mémoire de fin d'année, de janvier à avril.
- M GARNIER Fabrice est engagé dans le projet FaunaFlora avec sa classe. Il consiste à faire découvrir et apprendre aux élèves 30 espèces animales / végétales liés à un environnement proche de l'école.
- M CONTESSE Damien est un enseignant MAT (Maitre d'Accueil Temporaire). Il accueillera des étudiants de l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education) qui se préparent à devenir Professeur des Ecoles.

Projet pour l'année scolaire :

- Le prix littéraire des Incorruptibles : il a été conçu comme un jeu, un défi à relever. Son objectif est de changer le regard des jeunes lecteurs sur le livre, afin qu'ils le perçoivent comme un véritable objet de plaisir et de découverte.

Pour être Incorruptibles, les jeunes lecteurs s'engagent à :

- lire les ouvrages qui ont été sélectionnés
- se forger une opinion personnelle sur chacun des livres
- voter pour leur livre préféré.

Projets civiques :

- Comme tous les ans, nous avons mis en place une action civique autour du nettoyage. Chaque semaine, une classe est responsable de celui de la cour.
- Gaufrette et Cookie, nos petits cochons d'inde font toujours la joie de nos élèves. Ils réclament un nouveau lapin.

b. Projet Ecomobilité

Le challenge écomobilité est toujours en place le 1er vendredi de chaque mois.

IV – Parcours de l'élève

a. Dispositifs d'aide (RASED, Psychologue scolaire, APC)

- Organisation des APC : par petits groupes
- Aide au travail personnel et à la méthodologie, soutien aux apprentissages, activités en lien avec les projets de classe... Les APC sont organisés par tous les enseignants soit le matin avant la classe, soit pendant ou après les TAP.
- Un psychologue scolaire peut intervenir à l'école soit à la demande des enseignants, soit à la demande des parents.

- Un maître E peut intervenir auprès des élèves en difficultés scolaires sur les compétences fondamentales.
- Mme TORRES et M GARNIER font du soutien scolaire à leurs élèves dans le cadre du PACTE
- M GARNIER a fait le dispositif « Stage de réussite » avec un groupe d'élèves pendant les vacances d'Automne et en fera pendant les vacances d'hiver ou de printemps dans le cadre du PACTE.

V - Intervention de la Mairie

Suite au conseil d'école et pour des meilleures conditions d'accueil des enfants : nous rappelons que la **1/2 heure gratuite de 16h30 à 17h00** a été mise en place avec pour objectif : permettre **aux parents qui travaillent** de récupérer leur enfant dès la sortie de leur travail **avant 17h** comme les années précédentes.

Ce temps n'est pas réservé pour laisser son enfant jouer avec ses camarades.

Les conditions d'accès à ce temps vont devoir être modifiées si les parents disponibles ne récupèrent pas leur enfant dès que possible.(Accès au service sur présentation d'un certificat de travail avec horaires).

Pour les enfants inscrits entre 16h30 et 17h : la prise du goûter ne se fera donc pas sur ce temps. **Les enfants inscrits en garderie payante de 16h30 à 18h30** prendront leur goûter dans un lieu dédié avec leurs encadrants.

Merci aux parents disponibles dès 16h30 de récupérer leur enfant à la sortie des TAP.

VI - Questions des parents

1. Semaine banalisée de découverte : Peut-on avoir des informations sur la semaine de découverte pour les classes restant à l'école ?

Le projet est en cours de construction. Il y aura des activités à l'école, des sorties. Le thème est sur les animaux. Les dates à définir.

2. Voyage scolaire à Paris pour les CM1 et CM2 : comment sont sélectionnés les parents accompagnateurs ? Et quand le seront-ils ?

Nous avons reçu de nombreuses propositions de parents volontaires et nous les remercions sincèrement pour leur engagement.

Plusieurs critères sont pris en compte pour constituer l'équipe d'accompagnement :

- L'accord de l'enfant, car il s'agit de sa classe de découverte et son bien-être est essentiel.
- Le sérieux et la disponibilité du parent, étant donné la responsabilité importante que représente l'accompagnement d'un séjour.

- L'équilibre global du groupe, afin d'assurer une organisation optimale et sécurisée.

Étant donné le nombre élevé de volontaires répondant à ces critères, l'équipe enseignante considère que la solution la plus équitable est d'effectuer un tirage au sort parmi les parents pouvant accompagner.

Les familles seront informées dès que la liste des accompagnateurs sera finalisée, ce qui permettra à chacun de s'organiser.

3. Éducation musicale : L'agglo embauche des agents DUMIste (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) permettant une éducation musicale réalisée par un professionnel. Serait-il possible de faire une demande et monter un projet dans les trimestres ou années à venir ?

L'école bénéficie déjà de l'intervention d'un DUMIste, Alain Paravy, financé par Planet'jeunes et l'école de musique. Un projet musical est en place, avec un cycle par année, ce qui permet à chaque classe de bénéficier d'un enseignement musical professionnel de manière régulière.

L'Agglomération GRAND LAC n'a pas compétence pour l'action culturelle , elle ne peut donc pas

financer des agents DUMIste

4. Peut-on avoir un premier retour suite aux changements d'horaires : est-ce que cela a permis de répondre aux besoins des enseignants et du service à la cantine ?

Il est encore tôt pour tirer un bilan après seulement deux mois de fonctionnement. Les retours sont pour l'instant variés : certains enseignants estiment que les nouveaux horaires répondent bien à leurs besoins, tandis que d'autres, non.

L'essentiel reste toutefois le bien-être des élèves et le respect de leurs rythmes d'apprentissage. Un temps d'adaptation est nécessaire pour que chacun retrouve un nouvel équilibre pédagogique. Au niveau de la cantine, les élèves ne manquent pas de temps pour manger et le personnel a remarqué que les élèves sont moins énervés, qu'il y a moins de frictions entre les élèves qui arrivaient souvent durant ce dernier ¼ d'heure qui a été enlevé. Cela a été aussi remarqué par une partie de l'équipe enseignante : moins de situations de tension entre les élèves à gérer en entrant en classe à 13h45, ils sont apaisés.

5. Peut-on avoir un point sur les classes suite à la réorganisation effectuée en octobre (effectifs, adaptation des enfants, etc)

Suite à plusieurs inscriptions en CP intervenues après la rentrée, l'effectif de cette classe était passé à 27 élèves, dépassant ainsi le seuil de 24 fixé par les recommandations ministérielles.

Afin de garantir de bonnes conditions d'apprentissage pour tous, une réorganisation des classes a été mise en place début octobre. Une adaptation progressive a été mise en place notamment pour les CP, le temps que chaque élève trouve ses repères dans sa nouvelle classe.

L'adaptation s'est globalement très bien déroulée, aussi bien pour les élèves que pour les équipes enseignantes. Nous remercions sincèrement les familles pour leur compréhension et leur confiance durant cette période de transition. Cette réorganisation permet aujourd'hui un meilleur équilibre des effectifs et des conditions de travail plus favorables pour les enfants.

Petit bémol : les CP de M CONTESSE qui restent à la cantine, sont séparés de leurs camarades et ce temps est difficile pour eux à vivre. (Mme BERNON répond qu'une solution va être étudiée avec Mme FERRI).

6. Stage de réussite : le stage de réussite proposé aux CM1/CM2 pour les vacances de la Toussaint a-t-il été mis en place ? Y en aura-t-il d'autres prévus pour les vacances d'hiver ou de printemps ?

Un stage de réussite a bien été mis en place pendant les vacances de la Toussaint, à destination des élèves de CM1 et CM2, par M GARNIER.

Ce dispositif, proposé sur la base du volontariat, a permis à plusieurs élèves de consolider leurs acquis et de renforcer certaines compétences fondamentales dans un cadre plus individualisé et serein.

Le stage s'est bien déroulé et a été apprécié des élèves participants.

M GARNIER proposera un autre stage aux vacances d'hiver ou de printemps.

7. Cour de récréation :

- Où en est-on de l'aménagement de la cour (dont le banc de l'amitié) ?

- Quel retour sur le dossier de demande de subventions pour un aménagement plus global ?

Le dossier de demande de subvention pour l'aménagement de la cour de récréation a été transmis en octobre 2024 à la conseillère pédagogique en charge du suivi du dispositif.

Malheureusement, elle nous a dit qu'il n'y avait plus de subvention à l'heure actuelle dans le cadre du programme « Notre école, faisons-la ensemble ».

Cependant, la préparation de ce dossier a été l'occasion d'engager une réflexion approfondie autour du bien-être des élèves pendant les temps de récréation.

L'équipe pédagogique souhaite poursuivre cette démarche en mettant progressivement en place des aménagements favorisant la coopération, le jeu et la détente.

Le conseil des enfants, en collaboration avec l'équipe pédagogique, mènera une réflexion sur l'aménagement d'espaces de jeu dans la cour, afin de favoriser la coopération, l'inclusion et le bien-être de tous les élèves.

Nous sommes également en contact avec une ancienne élève de l'école pour la fabrication de grands jeux en bois, qui viendront enrichir les espaces créés.

Nous aimerais que tout ce travail ne reste pas vain, mais s'inscrive dans une réflexion plus globale de réaménagement de la cour de récréation, intégrant les enjeux liés au réchauffement climatique : réduction des surfaces goudronnées, augmentation de la végétalisation et création d'espaces plus ombragés et agréables, en concertation avec la mairie, afin d'inscrire le projet dans une dynamique commune et durable au service du bien-être des enfants.

8. Locaux :

- *Où en est le sujet de l'aménagement vis-à-vis des chaleurs estivales ? A-t-on un premier retour d'expérience du matériel installé à la médiathèque ? Qu'est ce qui est prévu pour l'été prochain ?* Le matériel installé à la médiathèque donne entière satisfaction : la géothermie permet de maintenir une température agréable été comme hiver. Toutefois, cette solution n'est pas transposable au bâtiment de l'école pour des raisons techniques.

Une étude est actuellement menée afin d'établir un diagnostic complet du bâtiment de l'école (ponts thermiques, gestion des chaleurs estivales) et de déterminer les travaux envisageables à long terme.

9. *Quand est ce que l'abri à vélo prévu derrière la Mairie sera installé ?*

L'abri est acheté. L'entreprise initialement retenue demandant un tarif trop élevé, la commune a décidé que ses propres agents procéderaient à la pose. L'installation devrait avoir lieu prochainement.

10. *Peut-on avoir un point sur les travaux suite à l'incendie de la crèche (impact sur la salle de la garderie) ?*

La garderie a pu rouvrir dans ses locaux ce lundi 3 novembre 2025.

Pour la crèche, les experts sont passés et leur rapport est attendu pour décembre.

Les dégâts sont très importants : une grande partie devra être reconstruite selon les normes actuelles. Cela nécessitera beaucoup de temps, et la réouverture est espérée pour septembre 2026. Nous remercions la Mairie de Drumettaz Clarafond pour la solution d'hébergement qu'elle a mise en place pendant la fermeture.

Toute l'équipe enseignante remercie la Mairie, l'APE et les familles pour leur participation financière à la vie de l'école et leur investissement pour nous accompagner lors des sorties scolaires, les représentants des parents élus ainsi que la Mairie pour tout le travail réalisé ensemble.

Prochain Conseil d'École :

Le 26 février 2026 à 18h

La Présidente du Conseil d'école
Mme TORRES Marielle



La secrétaire du Conseil d'école
Mme AGUILAR Marlène

